

Communiqué de presse

Le budget supplémentaire 2008 du Département fait l'unanimité

Les trente conseillers généraux de Loir-et-Cher ont voté le budget supplémentaire 2008 du Département à l'unanimité. Ce vote s'est déroulé jeudi 19 juin à l'issue de la seconde journée de la session budgétaire du conseil général. Lundi 16 juin, les élus départementaux avaient étudié chaque rapport en séance publique et en commission générale.

De la même manière, le compte administratif 2007, c'est-à-dire la transcription de l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année dernière, a été validé à l'unanimité.

Maurice Leroy, président du conseil général, a remercié l'ensemble de l'Assemblée départementale pour ce vote unanime. Expliquant la position des élus du groupe socialiste et républicain, Michel Fromet, président, a déclaré : « *devant la démonstration faite que le compte administratif bénéficie de provisions confortables mais pas forcément assurées pour l'avenir, nous exprimons le souhait que le budget primitif 2009 marque un effort d'investissement supplémentaire, en particulier pour les collèges* ». En réponse, Maurice Leroy lui a indiqué que « *ce sont précisément les orientations données au directeur général des services pour les priorités d'investissements à venir* ». Enfin, il a précisé « *qu'à ce jour, les droits de mutation, seule recette dynamique du Département, sont en baisse. Voilà pourquoi souhaitons réaliser de forts investissements en faveur des collèges. D'ailleurs, les études sont inscrites dès ce budget supplémentaire pour avancer rapidement sur les collèges Maurice Genevoix de Romorantin, Pierre de Ronsard de Mer, Clément Janequin de Montoire et Jean Emond de Vendôme* ».

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr